RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION& DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

DIRECTION DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESIONNELLE

CREATION D'UN RUCHER

AGR029Q

DECEMBRE 2022

1. PROFIL PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION

WWW.DZFEN.COM

I. PRESENTATION DE LA QUALIFICATION

- **Branche professionnelle** : AGRICULTURE « AGR »
- **Dénomination de la qualification** : Création d'un rucher
- **Définition de la qualification :** Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'un rucher est capable d'exécuter l'ensemble des opérations liées à la création d'un rucher d'abeilles.
- **Taches professionnelles :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en conduite des ruches d'abeilles est chargé de :

 - Préparer les équipements apicoles et choisir les abeilles
 - Préparer le terrain d'implantation
 - Mettre en place en place des ruches d'abeilles

II. CONDITIONS DE TRAVAIL :

- **Caractéristiques physiques :**
 - **Éclairage :** Naturel sur le terrain ;
 - **Température et humidité sur le terrain** : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables ;
 - **Poussière** : Poussières du lieu de travail ;
- **Risques et Maladies professionnelles :**
 - Risques liés aux équipements de travail
- **Travail seul ou en équipe** : En équipe
- **Contacts sociaux** : Relations fonctionnelles avec d'autres partenaires **économiques.**

III. EXIGENCES DE LA QUALIFICATION :

- **Exigences physiques :**
 - Avoir une bonne condition physique
- **Exigences Intellectuelles :**
 - Avoir un bon sens d'application
 - Esprit d'organisation.
- **Contre-indication :**
 - Présenter d'allergie aux poussières et odeurs.

IV. RESPONSABILITES :

- **Responsabilités matérielles et personnelles :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'un rucher est responsable de son équipe, des outils et des matériels de son entreprise ;

- **Responsabilités morales :**
 - Rigueur, et soin dans son travail ;
 - Respecter et appliquer les normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
 - Sens de l'organisation
- **Responsabilité décisionnelle :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'un rucher doit être capable de prendre les décisions favorisant la rentabilité de son entreprise ;

- **Responsabilité en matière de sécurité :**
 - Veiller sur la sécurité sur soi, sur les autres et sur l'outillage, équipements et matériels.
- **Responsabilité environnementale :**
 - Veiller à l'impact de son activité sur l'environnement

V. FORMATION :

- **Conditions d'admission :**
 - Participant(e)s ayant un âge minimum de 18 ans
- **Durée de la formation :**
 - 03 mois à raison de 240 Heures Pédagogiques
- **Sanction de la formation :**
 - Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

VI. VI-DEBOUCHES

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'un rucher exerce son métier dans les exploitations apicoles comme responsable de rucher et peut se spécialiser dans les différentes activités apicoles.

2. COMPETENCES LIEES A LA QUALIFICATION

Tableau représentatif des compétences nécessaires à la qualification

Compétences professionnelles	
01	Préparation des équipements apicoles et choix des abeilles
02	Préparation du terrain d'implantation
03	Mise en place des ruches
04	Appliquer les normes d'hygiène, sécurité et environnement

3. CONTENUS DE LA FORMATION

Structure de la formation

Intitulé de la Qualification : Création d'un rucher

Durée : 240 H

Code	Désignation des modules	Durée
MQ1	Préparation des équipements apicoles et choix des abeilles	**80 H**
MQ2	Préparation du terrain d'implantation	**100H**
MQ3	Mise en place des ruches	**40H**
MC1	Hygiène, sécurité et environnement	**20h**

Répartition trimestrielle /semestrielle des modules

Intitulés des modules	Durée de la formation			
	Cours	TP	Total hebdo	Total
MQ1	04	02	06	80 H
MQ2	04	04	08	100H
MQ3	02	02	04	40H
MC1	01	01	02	20 H
TOTAUX	11	09	20 heures	240 heures

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Préparation des équipements apicoles et choix des abeilles

Code : MQ1

Durée : 80 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de choisir et de préparer l'équipement apicole et les colonies d'abeilles.

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

- Fiches techniques
- Nomenclatures
- Matériels et produits d'entretien

A partir :

- Conditions d'exploitation
- Systèmes d'exploitation envisagés

Critères généraux de performance :

- Préparation conforme des équipements apicoles
- Choix efficace des colonies d'abeilles
- Respect des règles de sécurité.

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Choisir le matériel apicole • Préparer et entretenir le matériel apicole • Choisir les colonies d'abeilles	- Choix conforme aux besoins appropriés au climat et à la région. - Bonne préparation du matériel - Matériel en bon état d'utilisation - Bon choix des colonies productrices	Le matériel d'élevage : - Les ruches et ses composants - Les supports (différents types) - Les différents types de ruche - Différents produits d'entretien - Les différentes espèces d'abeilles : • Dans le monde • En Algérie - Rappel sur la biologie de l'abeille (la reine, les ouvrières, les mâles) - Critères de choix des essaims

- .

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Préparation du terrain d'implantation

Code : MQ2

Durée : 100 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module le stagiaire doit être capable de choisir et de préparer le terrain d'implantation des ruches.

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

- Matériel de défrichage
- Matériel de nivellement
- Matériel de désherbage
- Produits de désherbage

A Partir :

- Potentialités mellifère
- Conditions climatiques
- Carte mellifère

Critères généraux de performance :

- Choix du site conforme aux exigences des abeilles
- Préparation convenable du site d'implantation

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Choisir les zones mellifères • Défricher et niveler le site d'implantation • Désherber et nettoyer le site d'implantation	- Zone d'implantation adéquate - Abondance mellifère - Bon défrichage - Bon nivellement - Nettoyage complet et désherbage total du site	Les espèces végétales : - Différents périodes de floraison - Pollinisation - Rôle de l'abeille comme agent pollinisateur de la fleur - Nature du sol et son influence sur la sécrétion nectarifère - Climat et ses influences sur la végétation -Technique de défrichage -Technique de nivellement -Technique de désherbage - Technique de nettoyage.

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Mise en place des ruches

Code : MQ3

Durée : 40 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module le stagiaire doit être capable de mettre en place les ruches.

Conditions d'évaluation :
A l'aide :

- Document des institutions spécialisées
- Moyens de transport.
- Filet

A Partir :

- Potentialités nectarifères et polliniques
- L'environnement apiaire.
- Conditions climatiques
- Conditions d'installation.
- Topographie du site

Critères généraux de performance :

- Compatibilité du nombre de colonies avec l'environnement florale.
- Ressources en produits nectarifères et polliniques suffisants.

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Déterminer le nombre de ruches à implanter	- Détermination correcte du nombre de colonies par rapport aux potentialités mellifères.	Rappel sur les habitants de la ruche - Les différentes castes (Faux bourdon, Reine, Ouvrière…) - Les activités de chaque caste - Alimentation des abeilles : * Nectar * Pollen * Miellat - Distance entre les ruches et les ruchers
• Transporter les ruches	- Respect des techniques de transport. - Disposition adéquate des ruches.	- Techniques de transport des ruches. - Moment et conditions de transport. - Comportement des abeilles durant le transport.
• Disposer les ruches		- Les points cardinaux - Technique de l'orientation des ruches. - Disposition des ruches.

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Hygiène, sécurité et environnement

Code : MC1

Durée : 20 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'appliquer les notions d'hygiène, sécurité et environnement

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

- Equipements de protection
- Produits phytosanitaires

A partir :

- Directives du responsable
- Notices d'instruction

Critères généraux de performance :

- Utilisation correcte du matériel appropriée
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Respect des consignes d'utilisations des produits phytosanitaires (sans danger pour l'environnement et la santé)

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Les principes de sécurité propres à la profession • Identifier l'accident du travail • Organiser des secours en cas d'accident • Donner les premiers soins aux blessés	- Identification correcte des premiers soins à donner aux blessés - Identification correcte de l'accident du travail - Organisation rapide de secours adéquats en cas d'accident - Identification correcte des premiers soins à donner aux blessés	Connaissances du danger Préventions des accidents (Moyens de protection, gestes, …) Accident du travail : * Définition * Causes * Conséquences Prévention contre les piqûres *Les allergies aux piqûres d'abeilles *Les remèdes contre les piqûres d'abeilles